

La commission parlementaire sur les sectes présentera son rapport mardi 19

La commission parlementaire d'enquête sur les sectes a annoncé mercredi qu'elle présentera mardi à la presse les conclusions de son rapport, intitulé "L'enfance volée. Les mineurs victimes des sectes".

Cette "commission d'enquête relative à l'influence des mouvements à caractère sectaire et aux conséquences de leurs pratiques sur la santé physique et mentale des mineurs", que préside M. Georges Fenech (UMP, Rhône) et dont M. Philippe Vuilque (socialiste, Ardennes) est le rapporteur, tiendra une conférence de presse mardi à 11H00 à l'Assemblée, a-t-elle précisé dans un communiqué.

La commission a adopté 50 propositions après avoir auditionné 65 personnes et adressé un questionnaire à de "nombreuses organisations et administrations qui relevaient de son domaine d'interrogation". Elle a aussi mené des enquêtes sur place, dont une récente visite dans la communauté biblique de Tabitha's Place dans les Pyrénées-atlantiques.

Créée le 28 juin 2006 à l'unanimité par l'Assemblée nationale, la commission d'enquête compte 30 membres. Martine David (PS, Rhône) et Alain Gest (UMP, Somme) en sont les vice-présidents, Jean-Pierre Brard (app-PCF, Seine-Saint-Denis) et Rudy Salles (UDF, Alpes-Maritimes) les secrétaires.